

Fiche de données de sécurité

Date de révision: 12/12/2023

HEAVY GREASE

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/ L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: HEAVY GREASE

Code: E100006

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Lubrifiants

Utilisations déconseillées: Aucun connu.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:

MULTITASK INDUSTRIES
KARNEMELKSTRAAT 12
9060 ZELZATE / BELGIUM
TELEPHONE: +32 (0)9 282 43 61
TELEFAX: +32 (0)9 337 04 96
SITE INTERNET: www.multitaskindustries.be
EMAIL: info@multitaskindustries.be

Secteur informatif:

Informations techniques: info@multitaskindustries.be

1.4 Téléphone en cas d'urgence: Centre antipoison (Bruxelles): +32 70 245 245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Les dangers physiques, sanitaires et environnementaux du mélange ont été évalués et/ou testés, et la classification suivante s'applique.

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) tel que modifié

Dangers physiques:

Aérosols, catégorie 1 H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Dangers pour la santé:

Corrosion cutanée/irritation cutanée, catégorie 2 H315 Provoque une irritation cutanée.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles –
exposition unique, catégorie 3, effets narcotiques H336 Peut provoquer somnolence ou vertige.

Dangers pour l'environnement:

Dangers pour le milieu aquatique,
danger à long terme, catégorie 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Eléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 tel que modifié

Pictogrammes de danger:



Fiche de données de sécurité

Date de révision: 12/12/2023

HEAVY GREASE

Mention d'avertissement: Danger

Contient: cyclopentane, Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% n-hexane

Mentions de danger:

- H222 Aérosol extrêmement inflammable.
- H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de mise en garde:

Prévention:

- P102 Tenir hors de portée des enfants.
- P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
- P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
- P251 Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
- P261 Éviter de respirer les brouillards/vapeurs.
- P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Intervention: Non affecté.

Stockage:

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales.

Informations supplémentaires de l'étiquette: Aucun(e)(s).

2.3 Autres dangers

Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme vPvB/PBT selon l'annexe XIII du règlement (CE) n° 1907/2006. Ce produit ne contient pas de composants considérés comme possédant des propriétés perturbant le système endocrinien selon l'article 57, point f) de REACH, le règlement (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges

Nom chimique	Numéro d'enregistrement	N° CAS/ N° CE	%	Classification	Numéro index
GLYCINE, - N-méthyl-N-(1-oxo-9- octadecenyl)-, (Z)-	01-2119488991-20	110-25-8 203-749-3	<0,5	Acute Tox. 4; H332; (ATE: 11 mg/l), Skin Irrit. 2; H315, Eye Dam. 1; H318, Aquatic Acute 1; H400	-
Cyclopentane	01-2119463053-47	287-92-3 206-016-6	5 - 10	Flam. Liq. 2; H225, STOT SE 3; H336, Asp. Tox. 1; H304, Aquatic Chronic 3; H412	601-030-00-2
Hydrocarbures, C6,	01-2119484651-34	-	<10	Flam. Liq. 2; H225,	649-328-00-1

Fiche de données de sécurité

Date de révision: 12/12/2023

HEAVY GREASE

isoalcanes, < 5% n-hexane		931-254-9		Skin Irrit. 2; H315, STOT SE 3; H336, Asp. Tox. 1; H304, Aquatic Chronic 2; H411	
---------------------------	--	-----------	--	---	--

Liste des abréviations et des symboles pouvant être utilisés ci-avant:

ETA : Estimation de la toxicité aiguë.

M : facteur M.

PBT: substance persistante, bioaccumulable et toxique.

vPvB : substance très persistante et très bioaccumulable.

Toutes les concentrations sont données en pourcentage massique sauf pour les ingrédients sous forme gazeuse.

Les concentrations des gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

#: des limites d'exposition sur le lieu de travail ont été fixées pour cette substance en application de la législation de l'Union.

Remarques sur la composition: Le texte intégral de toutes les mentions H est présenté en section 16.

4. PREMIERS SECOURS

Informations générales: Vérifier que le personnel médical est conscient des substances impliquées et prend les mesures de protection individuelles appropriées.

4.1 Description des premiers secours

Premiers secours après contact avec les yeux: Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Premiers secours après contact avec la peau: Enlever les vêtements contaminés. Laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Premiers secours après inhalation: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

Premiers secours après ingestion: Dans le cas improbable d'une ingestion, contacter un médecin ou un centre antipoison. Rincer la bouche.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut provoquer somnolence ou vertiges. Maux de tête. Nausée, vomissements. Irritation de la peau. Peut entraîner des rougeurs et de la douleur.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Assurer des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime sous observation Les symptômes peuvent se manifester à retardement.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Risques généraux d'incendie: Aérosol extrêmement inflammable.

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: Mousse, dioxyde de carbone ou agent sec.

Moyens d'extinction inappropriés: En cas d'incendie ne pas utiliser de jet d'eau car cela dispersera le feu.

Fiche de données de sécurité

Date de révision: 12/12/2023

HEAVY GREASE

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Contenu sous pression. Le récipient pressurisé peut exploser lorsqu'il est exposé à la chaleur ou à une flamme. En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent être produits.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection particuliers des pompiers: Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome.

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie: Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Les récipients doivent être refroidis à l'eau pour éviter toute accumulation de pression de vapeur. En cas d'incendie majeur dans la zone de chargement : utiliser des supports de tuyaux autonomes et des lances à eau autonomes; sinon, se retirer et laisser brûler.

Méthodes particulières d'intervention: Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes: Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins d'être vêtu d'une tenue protectrice appropriée. Ne pas toucher ni marcher sur le produit déversé.

Pour les secouristes: Tenir à l'écart le personnel superflu. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. Aérer les espaces fermés avant d'y entrer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour plus de détails sur la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Informer les cadres ou superviseurs concernés de tout rejet dans l'environnement. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Éviter le rejet à l'égout et dans les environnements terrestres et les cours d'eau.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Bloquer la fuite si cela peut se faire sans risque. Déplacer la bonbonne vers une zone sûre et ouverte si la fuite est irréparable. Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Tenir les matériaux combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart du produit déversé. Le produit n'est pas miscible avec l'eau et se dispersera sur la surface de l'eau. Éviter que le produit arrive dans les égouts. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient.

Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements mineurs: Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Nettoyer à fond la surface pour éliminer toute contamination résiduelle.

6.4 Référence à d'autres sections

Pour plus de détails sur la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS. Pour plus de détails sur l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Fiche de données de sécurité

Date de révision: 12/12/2023

HEAVY GREASE

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas utiliser si le bouton de pulvérisation est manquant ou défectueux. Ne pas pulvériser contre une flamme nue ou tout autre objet incandescent. Ne pas fumer pendant l'utilisation du produit ou attendre que la surface vaporisée soit totalement sèche. Ne pas couper, souder, braser, percer, broyer ou exposer les récipients à la chaleur, à une flamme, à des étincelles ou à toute autre source d'ignition. Tout matériel utilisé pour la manutention de ce produit doit être mis à la terre. Ne pas réutiliser des récipients vides. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter toute exposition prolongée. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Porter un équipement de protection approprié. Éviter le rejet dans l'environnement. Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas perforer, incinérer ou broyer. Ne pas manipuler ou stocker à proximité d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou toute autre source d'ignition. Cette matière peut accumuler des charges statiques pouvant causer des étincelles et devenir une source d'ignition. Conserver à l'écart des matières incompatibles (voir la Section 10 de la FDS). Classe de stockage (TRGS 510, Allemagne): 2B (Bombes aérosol et briquets)

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée inconnue.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle – Belgique:		
Composants	Type	Valeur
Huile minérale (IP (IP346 DMSO extrait <3%))	VLCT	10 mg/m ³
	VME	5 mg/m ³

Les limites d'exposition – Belgique:		
Composants	Type	Valeur
Cyclopentane (CAS 287-92-3)	VME	1800 mg/m ³
		600 ppm

Valeurs limites biologiques: Il n'y a pas de limites d'exposition biologique pour ce ou ces ingrédients.

Procédures de suivi recommandées: Suivre les procédures standard de surveillance.

Doses dérivées sans effet (DDSE)

Population générale			
Composants	Valeur	Facteur d'évaluation	Remarques
Cyclopentane (CAS 287-92-3)			
Long terme, systémique, inhalation	643 mg/m ³	5	Toxicité à dose répétée
Long terme, systémique, orale	214 mg/kg pc/jour	5	Toxicité à dose répétée
Long terme, systémique, cutanée	214 mg/kg pc/jour	5	Toxicité à dose répétée
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% n-hexane (CAS -)			
Long terme, systémique, inhalation	1131 mg/kg pc/jour		
Long terme, systémique, orale	1301 mg/kg pc/jour		
Long terme, systémique, cutanée	1377 mg/kg pc/jour		

Fiche de données de sécurité

Date de révision: 12/12/2023

HEAVY GREASE

Travailleurs			
Composants	Valeur	Facteur d'évaluation	Remarques
Cyclopentane (CAS 287-92-3)			
Long terme, systémique, inhalation	3000 mg/m ³	3	Toxicité à dose répétée
Long terme, systémique, cutanée	432 mg/kg pc/jour	3	Toxicité à dose répétée
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% n-hexane (CAS -)			
Long terme, systémique, inhalation	5306 mg/m ³		
Long terme, systémique, cutanée	13964 mg/kg pc/jour		

Concentrations prédites sans effet (PNEC): Donnée inconnue.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés: Assurer une bonne ventilation générale. Le taux de renouvellement d'air devrait être adapté aux conditions. Si c'est approprié, clôtures de processus d'utilisation, ventilation d'échappement locale, ou d'autres commandes de technologie pour maintenir les niveaux aéroportés au-dessous des limites recommandées d'exposition. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenez les niveaux aéroportés à un niveau acceptable. Assurer l'accès à une douche oculaire et à une douche de sécurité.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Informations générales: Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Choisir l'équipement de protection conformément aux normes CEN en vigueur et en coopération avec le fournisseur de l'équipement de protection.

Protection des yeux/du visage: Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux. Utiliser une protection oculaire conforme à la norme EN 166.

Protection de la peau

Protection des mains: Pendant usage du produit porter des gants de protection contre les produits chimiques (norme EN 374). La durée de résistance au perçage du gant devrait être plus importante que la durée d'utilisation du produit. Si le travail dure plus longtemps, changer les gants. Suivre les recommandations du fournisseur pour le choix des gants adéquats. Les gants en nitrile sont recommandés.

Autres: Porter des vêtements appropriés résistant aux produits chimiques.

Protection respiratoire: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Respirateur à cartouche chimique pour les vapeurs organiques et masque complet. (Type filtre AX).

Risques thermiques: Porter des équipements de protection contre la chaleur, si nécessaire.

Mesures d'hygiène: Ne pas fumer pendant l'utilisation. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement: Informer les cadres ou superviseurs concernés de tout rejet dans l'environnement. Vérifier la conformité des émissions de la ventilation ou de l'équipement de procédé aux exigences de la réglementation relative à la protection de l'environnement. Il peut être nécessaire d'installer des épurateurs ou des filtres ou d'effectuer des modifications techniques sur l'équipement de procédé pour réduire les émissions jusqu'à des teneurs acceptables.

Fiche de données de sécurité

Date de révision: 12/12/2023

HEAVY GREASE

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique:	Liquide.
Forme:	Aérosol.
Couleur:	Blanc cassé.
Odeur:	Odeur caractéristique.
Point de fusion/de congélation:	-93,9 °C (-137 °F) évalué
Point d'ébullition/ point initial et intervalle d'ébullition:	48 °C (118,4 °F) évalué
Inflammabilité:	Donnée inconnue.
Limite d'explosivité inférieure (%):	1 % évalué
Limite d'explosivité supérieure (%):	8,7 % évalué
Point d'éclair:	-0,001 °C (32,0 °F) évalué -20,0 °C (-4,0 °F) Coupelle fermée
Température d'auto-inflammabilité:	Donnée inconnue.
Température de décomposition:	Donnée inconnue.
pH:	Sans objet.
Viscosité cinématique:	Donnée inconnue.
Solubilité (dans l'eau):	Insoluble dans l'eau.
Pression de vapeur:	3000 hPa évalué
Densité relative	0,79 g/cm ³ à 20°C
Densité de vapeur:	Donnée inconnue.
Caractéristiques des particules:	Donnée inconnue.

9.2 Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique: Aucune information pertinente supplémentaire n'est disponible.

Autres caractéristiques de sécurité:

Taux d'évaporation: Sans objet.

COV: 495 g/l
49% évalué.

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité

Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

10.2 Stabilité chimique

Ce produit est stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.4 Conditions à éviter

Éviter les températures élevées.

10.5 Matières incompatibles

Agents oxydants forts. Chlore. Fluor.

Fiche de données de sécurité

Date de révision: 12/12/2023

HEAVY GREASE

10.6 Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations générales: L'exposition professionnelle à la substance ou au mélange peut provoquer des effets indésirables.

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation: Peut provoquer somnolence ou vertiges. Maux de tête. Nausée, vomissements. L'inhalation prolongée peut être nocive.

Contact avec la peau: Provoque une irritation cutanée.

Contact avec les yeux: Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

Ingestion: Peut causer des gênes en cas d'ingestion. Cependant, l'ingestion est une voie primaire d'exposition professionnelle peu probable.

Symptômes: Peut provoquer somnolence ou vertiges. Maux de tête. Nausée, vomissements. Irritation de la peau. Peut entraîner des rougeurs et de la douleur.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 pertinentes pour la classification:

Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% n-hexane

Aiguë – Cutané	DL50	Lapin	3350 mg/kg, 4h
Aiguë – Inhalation	DL50	Rat	259354 mg/m ³
Aiguë – Orale	DL50	Rat	16750 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

Sensibilisation respiratoire y cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration: Peu probable du fait de la forme du produit.

Informations sur les mélanges et informations sur les substances: Donnée inconnue.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien: Ce produit ne contient pas de composants considérés comme possédant des propriétés perturbant le système endocrinien selon l'article 57, point f) de REACH, le règlement (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Autres informations: Donnée inconnue.

Fiche de données de sécurité

Date de révision: 12/12/2023

HEAVY GREASE

12. INFORMATION ECOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% n-hexane			
Aiguë – Autre	CE50	Pseudokirchnerella subcapitata	13,6 mg/l, 72 heures
	CSEO	Pseudokirchnerella subcapitata	3 mg/l, 72 heures
Aquatique			
Aiguë – Crustacé	CE50	Daphnia magna	31,9mg/l, 48 heures
	CSEO	Daphnia magna	7,14 mg/l, 21 jours
Aiguë – Poisson	CE50	Truite arc-en-ciel	18,3 mg/l, 96 heures
	CSEO	Truite arc-en-ciel	4,09 mg/l, 28 jours

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité des composants du mélange.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow): cyclopentane 3.

Facteur de bioconcentration (FBC): Donnée inconnue.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme vPvB/PBT selon l'annexe XIII du règlement (CE) n° 1907/2006.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient pas de composants considérés comme possédant des propriétés perturbant le système endocrinien selon l'article 57, point f) de REACH, le règlement (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

Ce produit contient des composés organiques volatils qui peuvent contribuer à la création photochimique de l'ozone.

GWP: 2

Potentiel de réchauffement planétaire selon l'annexe IV du règlement 517/2014/UE relatif aux gaz à effet de serre fluorés avec ses modifications: cyclopentane (CAS 287-92-3) 5.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets résiduels: Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur. Les doublures intérieures ou récipients vides peuvent conserver des résidus de produit. N'éliminer cette matière et son récipient qu'en prenant toutes les précautions nécessaires (voir : Instructions relatives à l'élimination).

Emballage contaminé: Les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit. Respecter les avertissements de l'étiquette même quand le récipient est vide. Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination. Ne pas réutiliser des récipients vides.

Fiche de données de sécurité

Date de révision: 12/12/2023

HEAVY GREASE

Code des déchets: UE Le code de déchet doit être attribué en accord avec l'utilisateur, le producteur et les services d'élimination de déchets.

Informations/Méthodes d'élimination: Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés en décharge agréée. Contenu sous pression. Ne pas perforer, incinérer ou broyer. Empêcher que cette substance ne s'écoule dans les égouts ou le réseau d'eau. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales.

Précautions particulières: Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Numéro ONU

ADR: UN1950

IMDG: UN1950

IATA: UN1950

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR: AÉROSOLS

IMDG: AÉROSOLS

IATA: AÉROSOLS

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR



Classe: 2.1

Risque subsidiaire: Non affecté.

Label(s): 2.1

No. de danger (ADR): Non affecté.

Code de restriction en tunnel: D

ADR/RID - Code de classification: 5F

IMDG, IATA



Classe: 2.1

Risque subsidiaire: Non affecté.

14.4 Groupe d'emballage

ADR: Non affecté.

IMDG: Non affecté.

IATA: Non affecté.

14.5 Dangers pour l'environnement

Fiche de données de sécurité

Date de révision: 12/12/2023

HEAVY GREASE

ADR: Non.

IATA: Non.

Code ERG: 10L

IMDG:

Polluant marin: Non.

EmS: F-D, S-U

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Consulter les instructions de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant toute manipulation.

IATA:

Autres informations:

Aéronefs de transport de passagers et de marchandises: Autorisé avec restrictions.

Uniquement par avion cargo: Autorisé avec restrictions.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non établi.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations de l'UE

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, Annexe I et II, tel que modifié: N'est pas listé.

Règlement (CE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte), et ses modifications: N'est pas listé.

Règlement (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 1 tel que modifié: N'est pas listé.

Règlement (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 2 tel que modifié: N'est pas listé.

Règlement (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 3 tel que modifié: N'est pas listé.

Règlement (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe V tel que modifié: N'est pas listé.

Règlement (CE) n° 166/2006 concernant la création d'un registre européen des rejets et des transferts de polluants, Annexe II, avec ses modifications: N'est pas listé.

Règlement (EC) n° 1907/2006 (REACH), Article 59, paragraphe 10, Liste des substances candidates actualisée par l'ECHA: N'est pas listé.

Autorisations

Règlement (CE) n° 1907/2006, REACH, Annexe XIV Substance soumise à autorisation, et ses amendements: N'est pas listé.

Restrictions d'utilisation

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe XVII, Substances soumises à restrictions de mise sur le marché et d'utilisation, et ses modifications: N'est pas listé.

Directive 2004/37/CE: concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérigènes ou mutagènes au travail, telle que modifiée: N'est pas listé.

Autres réglementations UE

Fiche de données de sécurité

Date de révision: 12/12/2023

HEAVY GREASE

Directive 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses, telle que modifiée: cyclopentane (CAS 287-92-3)

Autres réglementations

Le produit est classé et étiqueté conformément au règlement (CE) 1272/2008 (règlement CLP) tel que modifié. La présente Fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) n° 1907/2006, avec ses modifications.

Réglementations nationales

Respecter les réglementations nationales relatives au travail avec des agents chimiques conformément à la directive 98/24/CE et ses modifications.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de sécurité chimique n'a été mise en œuvre.

16. AUTRES INFORMATIONS

Explication des mentions de danger:

- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- H332 Nocif par inhalation.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Abréviations et acronymes:

- ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures.
- ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.
- ETA: Estimation de toxicité aiguë selon le RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 (CLP).
- CAS: Chemical Abstracts Service (Service des résumés analytiques de chimie).
- Plafond: Valeur limite plafond d'exposition à court terme.
- CEN: Comité européen de normalisation.
- CLP: Classification, Labeling and Packaging REGULATION (EC) No 1272/2008 on classification, labeling and packaging of substances and mixtures (Classification, étiquetage et emballage - RÈGLEMENT (CE) n° 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges)).
- PRP: Potentiel de réchauffement de la planète.
- IATA: International Air Transport Association (Association internationale du transport aérien).
- Recueil IBC : Recueil international des règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac.
- IMDG: International Maritime Dangerous Goods (Code maritime international des marchandises dangereuses).
- MAK: Maximale Arbeitsplatzkonzentration - DFG (Threshold limit values Germany (Valeurs limites d'exposition - Allemagne)).
- MARPOL: Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires.
- PBT: Persistante, bioaccumulable, toxique.
- REACH: Enregistrement, évaluation et autorisation des substances chimiques (Règlement (CE) no 1907/2006 relativement à l'enregistrement, à l'évaluation, à l'autorisation et aux restrictions des substances chimiques).
- RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses.

Fiche de données de sécurité

Date de révision: 12/12/2023

HEAVY GREASE

TLV: Threshold Limit Value (Valeur limite d'exposition).

TWA: Moyenne pondérée dans le temps.

VLE: (Valeur Limite d'Exposition)

VME: (Valeur Moyenne d'Exposition).

COV: Composés organiques volatils.

vPvB: Très persistante et très bioaccumulable.

STEL: Limite d'exposition à court terme.

LE REJET DE LA RESPONSABILITE. Les informations contenues dans cette MSDS proviennent de sources que nous croyons fiable. Les conditions ou méthodes de manutention, de stockage ou l'élimination du produit sont hors de notre contrôle et peut-être au-delà de notre connaissance. Pour ces raisons entre autres, nous ne faisons pas responsabilité pour la perte, dommage ou dépense qui a rejeté toute façon, peut résulter d'une manipulation, stockage, utilisation ou élimination du produit. Ce document a été préparé, et ne peut être utilisé pour ce produit. Si le produit est utilisé comme composant d'un autre produit, il est possible que le code de l'information n'est pas applicable.

